



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Métiers de l'archéologie

de l'Université de
Valenciennes et du Hainaut-
Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Métiers de l'archéologie

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-2 Développement et protection du patrimoine culturel

Demande n° S3LP150008968

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Centre universitaire de Cambrai.
- Délocalisation(s) : Les sites de chantiers (Famars), de médiation (archéosites) et centre de conservation de Dainville.
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : en projet avec la Turquie et la Bulgarie.
- Convention(s) avec le monde professionnel : Le dossier ne précise pas très clairement quels sont les partenariats conventionnés et ceux qui relèvent de simples contacts et partenariats :
 - Service archéologique de Valenciennes
 - Service Régional de l'archéologie
 - Direction de l'archéologie préventive de la communauté d'agglomération du Douaisis
 - Musée de Cambrai
 - Service archéologique départemental du Nord, Wambrechies
 - Service archéologique départemental du Pas-de-Calais, Dainville
 - Service archéologique départemental de Seine-Saint-Denis, Epinay-sur-Seine
 - Forum Antique, musée départemental de Bavay
 - Archéosite des Rues des Vignes
 - Parc de la préhistoire de Samara
 - Faculté des lettres, langues et sciences humaines

Présentation de la spécialité

Ouverte le 1^{er} septembre 2010, la formation professionnalisante *Métiers de l'archéologie*, niveau « Technicien de fouilles », de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis répond à une très forte demande régionale dans ce domaine. Elle est l'une des seules à l'échelle nationale. Elle est en corrélation avec les politiques d'aménagement du territoire et d'équipements urbains particulièrement dynamiques dans la région. Elle participe à la sensibilisation des décideurs régionaux et en particulier, au projet de création d'un service archéologique dans la communauté d'agglomération de Cambrai.

Elle vise à former les étudiants à des métiers porteurs non seulement dans le domaine de la fouille mais aussi de la conservation du patrimoine, des conférenciers et de la médiation culturelle. Elle est fondée sur une exigence académique et professionnelle d'où ressort l'importance de l'expérience de terrain par l'intermédiaire du stage et des démarches administratives qui sont en corrélation.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation a été conçue et adaptée en rapport à une demande régionale. Elle répond à deux qualifications professionnelles bien spécifiques : technicien de fouille et médiation en spécialité archéologie.

La formation est centrée sur la technique et offre peu d'ouvertures vers des transversalités et des métissages qui sont nécessaires dans les métiers de l'archéologie (anthropologie, sociologie, philosophie, NTIC, création graphique, image animée) et qui offriraient d'autres débouchés professionnels.

Les différents contenus de la formation traitent dans leur totalité et avec justesse des aspects techniques liés aux fouilles archéologiques : vocabulaire archéologique, sources documentaires, principes de restitution orale et écrite, problèmes des prélèvements, connaissance des laboratoires spécialisés, politiques de l'archéologie, législation, archéologie préventive, interprétation des données, techniques de restauration et de stockage, techniques de communication, comptabilité, création d'événements culturels, rédactionnels et maîtrise de l'oral. La maquette de la formation, les cours dispensés par les universitaires, l'intervention des professionnels ainsi que le stage participent pleinement aux objectifs pédagogiques à la fois avec une exigence intellectuelle et un sens pratique du terrain. La qualité de la formation se traduit par la pertinence des contenus, la qualité des enseignants ainsi qu'un équilibre entre universitaires et professionnels. L'encadrement des étudiants fait l'objet d'une très grande vigilance de la part des responsables et les stages sont en réelle adéquation avec les objectifs de la formation. Les contenus pédagogiques, l'organisation, le pilotage, les partenariats sont adaptés cohérents et sont des atouts pour contribuer à l'insertion professionnelle des diplômés.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, la formation est trop récente pour disposer des résultats des enquêtes nationales. Cependant et compte tenu du faible effectif des étudiants de la formation, le taux actuel de 75 % apparaît comme satisfaisant selon les résultats de l'enquête de février 2013 portant sur l'obtention du diplôme en 2012.

Les liens avec le milieu professionnel sont particulièrement denses. Sur un total de 320 heures, hors encadrement des stages et des projets tuteurés, les professionnels interviennent à parité pour 160 heures. Les professionnels sont choisis pour leur technicité et leur expérience. Ils proviennent principalement de services archéologiques territoriaux et régionaux favorisant, *de facto*, l'insertion future des étudiants diplômés. Ils sont spécialistes de métiers de l'archéologie ainsi que des règlements et du droit.

L'équipe pédagogique trouve sa cohérence à la fois dans sa compétence professionnelle et dans les liens humains qui réunissent l'ensemble des universitaires et professionnels de l'archéologie. Le conseil de perfectionnement, collégial, se réunit deux fois par ans à la fois pour l'analyse des contenus de la formation, les projets, stages et soutenances, bilan et son évolution.

- Points forts :

- Le projet de formation est cohérent et s'appuie fortement sur la compétence du milieu professionnel.
- La formation assure une bonne intégration professionnelle par la qualité des enseignements et par l'excellent encadrement des étudiants.
- La bonne adéquation entre les objectifs et les contenus de la formation et les enjeux professionnels qui correspondent à une réelle offre régionale et nationale.

- Points faibles :

- Le potentiel de débouchés est fragile du fait d'un enseignement trop techniciste et n'offrant que peu d'ouvertures vers d'autres professions. Les contenus pédagogiques sont très ciblés et limitent l'attractivité de la formation.
- L'équipe enseignante reste trop confinée à la région. L'étroitesse actuelle du partenariat et du réseau professionnel peut constituer à terme un véritable handicap.
- Les liens sont très insuffisants ou en inadéquation avec les partenaires internationaux. La formation ne prend pas en compte la proximité des universités et des centres de recherche dans les pays proches.

- Recommandations pour l'établissement :

Un enfermement dans une trop grande technicité et dans un ciblage professionnel étroit risque, à terme, de limiter considérablement les possibilités d'emploi. Aussi, la spécialité doit conserver son excellence en matière technique mais elle doit aussi se positionner dans une approche plus globalisante, transversale et réflexive en incluant des heures d'enseignement dans des disciplines qui ont des liens plus ou moins étroits avec l'archéologie : anthropologie, NTIC...

Dans la perspective de recherche de débouchés professionnels, des partenariats sont aussi à développer avec des entreprises privées (BTP, RFF, SNCF...) et des organismes de conseil et d'aménagement du territoire (CAUE, SEM...) pour assurer la pérennité de cette spécialité dans l'offre de formation de licences professionnelles.

La formation doit favoriser une excellente maîtrise des langues étrangères en particulier l'anglais mais aussi des langues en option : allemand, flamand et/ou néerlandais afin d'offrir aux étudiants des opportunités d'ouvertures professionnelles extérieures à la région. Cette maîtrise des langues favoriserait le rayonnement national de la formation. Elle pourrait se traduire par une mise en réseau de partenariats avec des formations équivalentes en Belgique, au Pays-Bas et en Grande-Bretagne, ainsi que par l'accueil d'étudiants étrangers.

La formation doit aussi renforcer ses contacts avec des structures scientifiques, culturelles, muséales et associative ayant une longue expérience en matière de processus de restitution et de médiation (musées canadiens, musées suisses, musées allemands, musées britanniques, musées français, Museomix, écoles d'art et de design, etc...). L'accès par la voie de la formation continue pourrait contribuer à diversifier le public étudiant.

Il manque cependant une véritable stratégie qui puisse lui conférer une dimension régionale, nationale et internationale, vue la proximité des universités et des centres de recherche dans les pays proches.



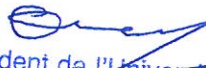
Observations de l'établissement

Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des LP

Vague E – FLLASH

Licence Professionnelle Métiers de l'Archéologie

Disciplines de culture générale à réduire : la nouvelle maquette répond à cette remarque. Ces dernières ne comptent plus que pour 8 ECTS sur les 60. Nous tenons toutefois à maintenir une culture générale pour deux raisons : l'université délivre une licence qui, pour quelques étudiants, peut permettre une poursuite d'étude. Les candidats accueillis, venant pour moitié de BTS, souffrent dans leur formation d'origine d'un appauvrissement des matières de culture générale, remplacées par de la mercatique (BTS AGLT). Les professionnels nous ont mis en garde sur la nécessité d'avoir de futurs salariés disposant d'une large culture générale. Enfin, les concours auxquels les étudiants finissent par se présenter imposent des questions de culture générale (voir les fiches ROME des métiers visés).

Pr. Mohamed OURAK

Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis